



Ordonnance de télécom CRTC 2024-329

Version PDF

Ottawa, le 12 décembre 2024

Rogers Communications Canada Inc. – Approbation de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de réception de la demande	Date d'entrée en vigueur
Rogers Communications Canada Inc.	AMT 82 Tarif des services d'accès – Modifications afin d'intégrer des tarifs de Shaw Cablesystems G.P. et de Shaw Telecom G.P	31 janvier 2024	12 décembre 2024
Rogers Communications Canada Inc.	AMT 82A Tarif des services d'accès – Modifications afin d'intégrer des tarifs de Shaw Cablesystems G.P. et de Shaw Telecom G.P	22 août 2024	12 décembre 2024
Rogers Communications Canada Inc.	AMT 82B Tarif des services d'accès – Modifications afin d'intégrer des tarifs de Shaw Cablesystems G.P. et de Shaw Telecom G.P	2 octobre 2024	12 décembre 2024

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. L'approbation de ces demandes ne finalise aucun tarif présentement approuvé de manière provisoire.
4. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général